

## DÉLIBÉRATION N°DL20220042 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 21 MARS 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 11/03/2022 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA (à partir de 18h50) ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h40) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 20h31) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Axel DUGUA a donné procuration à M Hervé REYNAUD (jusqu'à 18h50)

M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER a donné procuration à M. Romain PIPIER

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M Jean MINNAERT (jusqu'à 20h31)

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Béatrice COFFY.

**DISPOSITIF INITIATIVES LOCALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX COLLÈGE ET LYCÉE SAINTE-MARIE LA GRAND'GRANGE**

**Mme Dudu TOPALOGLU** expose ce qui suit :

A travers le dispositif « Initiatives locales », la Ville souhaite apporter son aide financière aux établissements scolaires du secondaire qui portent des projets innovants répondant à cinq thématiques identifiées qui sont :

- l'orientation et l'insertion professionnelle ;
- le développement des compétences ;
- l'élargissement de l'horizon culturel des jeunes ;
- la découverte, la promotion du territoire communal et de ses atouts ;
- les valeurs de la République et la laïcité.

Les demandes de financement peuvent être formulées tout au long de l'année civile, avant que le projet n'ait été réalisé. L'appréciation de l'aide financière apportée au projet est fonction de la qualité et de l'ambition du projet proposé. Une fois le projet abouti, il doit faire l'objet d'une restitution auprès du public, sous quelque forme que ce soit (exposition, article magazine municipal, conférence, rencontre...).

Aussi, dans ce cadre, il est proposé d'accompagner les projets suivants :

#### **Dossier Collège Sainte-Marie la Grand 'Grange :**

Projet : « Initiation au ski et sensibilisation aux risques de la montagne pour les élèves de 6ème»

Il s'agit d'un projet de voyage concernant 26 élèves de classe de 6ème, se déroulant du mercredi 30 mars au vendredi 1er avril 2022 à Megève. L'objectif visé est de permettre à ces élèves de découvrir les sports de glisse de montagne et d'être sensibilisés aux risques montagnards et aux bonnes conduites à tenir. La création d'un reportage photos et vidéo par les élèves, en lien avec les cours de technologie et d'arts plastiques, couronnera ce projet.

Aide de la Ville proposée : 800 euros.

#### **Dossier Lycée Général Sainte-Marie la Grand'Grange :**

Projet : « Vivre l'excellence, l'amitié et le respect à travers les activités de pleine nature et un pentathlon des arts »

Il s'agit d'un projet concernant l'ensemble des élèves de seconde, soit 90 élèves, du mardi 31 mai au vendredi 3 juin 2022. Durant cette période, les élèves partiront à Chamonix, afin de

découvrir le milieu naturel et le patrimoine de la commune, par des visites, des randonnées, une course d'orientation, du rafting, une dépollution des bords de l'Arve, ou encore une visite de la Mer de Glace. Les objectifs visés par le projet mettent en lumière le vivre ensemble, la solidarité, le respect à travers différentes pratiques et apprentissage. Un pentathlon des arts, verra le jour par la suite, pour clôturer ce projet, accompagné d'un flash-mob, la rédaction d'articles, et la réalisation de photos et de vidéos.

Aide la Ville proposée : 1 000 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Romain PIPIER

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 800 € au Collège Sainte-Marie la Grand'Grange pour son projet « Initiation au ski et sensibilisation aux risques de la montagne pour des élèves de 6ème »,
- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 1 000€ au Lycée Général Sainte-Marie la Grand'Grange pour son projet « Vivre l'excellence, l'amitié, et le respect à travers les activités de pleine nature et un pentathlon des arts »,
- **d'autoriser** le versement de ces subventions aux attributaires,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes au budget général de la ville, chapitre 67, article 6745-1.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 22/03/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD